

4221 - COULONCES / TRUN

Validité à partir du 01/09/2026

ALLER

132 1 jour --Me---- Période Scolaire (hors JF) Dynamique : 415 4 jours LuMa-JeVe-- Période Scolaire (hors JF) Dynamique : Itinéraires Services			Oui Non 4221A2 1 --Me----	Non Oui 4221A1 1 LM-JV--
CP	Commune	Point d'arrêt		
61160	COULONCES	Mairie	07:53	07:53 ^A
61160	GUEPREI	Bourg - Aménagement	07:55	07:55
		La Poterie	07:57	07:57
61160	MERRI	Biere Monument		07:58 ^B
		Bourg / Place		08:00 ^B
61160	OMMOY	Bourg - Aménagement (RD 715)		08:03 ^B
61160	FONTAINE-LES-BASSETS	Place de l'Église		08:07 ^B
61160	TRUN	Collège Public André Malraux	08:12	08:14 ^C
		École Primaire		08:16
61160	COULONCES	Mairie		08:22 ^D

Nota

A : Montée de l'accompagnatrice

B : Prise en charge uniquement des maternels

C : Prendre navette 4226A1 vers Ste Famille

D : Descente de l'accompagnatrice uniquement

RETOUR

132 1 jour --Me---- Période Scolaire (hors JF) Dynamique : 415 4 jours LuMa-JeVe-- Période Scolaire (hors JF) Dynamique : Renvois Itinéraires Services			Oui Non 4221R2 1 --Me----	Non Oui 4221R1 1 LM-JV--
CP	Commune	Point d'arrêt		
61160	TRUN	École Primaire		16:37 ^{A,B}
		Collège Public André Malraux	13:15	16:40 ^C
61160	COULONCES	Mairie	13:26	16:46
61160	GUEPREI	Bourg - Aménagement	13:30	16:50
		La Poterie	13:35	16:55
61160	MERRI	Biere Monument		16:58 ^D
		Bourg / Place	13:41	17:01
61160	OMMOY	Bourg - Aménagement (RD 715)	13:44	17:04
61160	FONTAINE-LES-BASSETS	Place de l'Église	13:48	17:08
61160	TRUN	Mairie		17:13 ^E

Renvoi

1 : Autocar effectuant la navette école primaire publique

Nota

A : Montée de l'accompagnatrice

B : Navette de tous les maternels

C : Navette Ste Famille par 4225R1

D : Uniquement les primaires.

E : Descente de l'accompagnatrice uniquement